

Évaluation de l'importance des associations dans le développement rural : étude de cas de deux associations de la province de Chefchaouen

Evaluating the Role of Associations in Rural Development: A Case Study of Two Organizations in Chefchaouen Province

Fatima ELHACHLOUFI, (Doctorante)

*Etudes Economiques, Analyse Numériques et Intelligence Artificielle (2E ANIA)
Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Tanger
Université Abdelmalek Essaadi, Maroc*

Mhamed HAMICHE, (Enseignant-Chercheur, PES)

*Etudes Economiques, Analyse Numériques et Intelligence Artificielle (2E ANIA)
Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales de Tétouane
Université Abdelmalek Essaadi.*

Adresse de correspondance :	Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Tanger BP.1373-Poste principale-1373 Université Abdelmalek Essaadi. Maroc Téléphone:0690972314
Déclaration de divulgation :	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude et ils sont responsables de tout plagiat dans cet article.
Conflit d'intérêts :	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	ELHACHLOUFI, F., & HAMICHE, M. (2024). Évaluation de l'importance des associations dans le développement rural : étude de cas de deux associations de la province de Chefchaouen. International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics, 5(11), 106-132. https://doi.org/10.5281/zenodo.14042885
Licence	Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND

Received: August 31, 2024

Accepted: November 03, 2024

International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics - IJAFAME

ISSN: 2658-8455

Volume 5, Issue 11 (2024)

Évaluation de l'importance des associations dans le développement rural : étude de cas de deux associations de la province de Chefchaouen

Résumé :

Cette étude vise à évaluer le rôle et l'impact des associations sur le développement rural dans la province de Chefchaouen, au Maroc, en se concentrant sur l'Association Amal pour le Développement Rural (AAPDR) et l'Association Wlidat Ghemkadi (AWG). La recherche utilise une approche qualitative, basée sur l'analyse des réponses à des questionnaires ouverts, traitées avec le logiciel NVivo. Les résultats montrent que l'AAPDR, bien qu'efficace en tant qu'intermédiaire entre l'État et la communauté, dépend fortement du financement public, ce qui limite la durabilité de ses projets. En revanche, l'AWG, qui adopte une approche plus autonome, a réussi à mettre en œuvre des projets durables, notamment dans l'amélioration des infrastructures scolaires et l'accès à l'eau potable, avec une satisfaction élevée des bénéficiaires. Les données révèlent que les projets soutenus par le financement public, comme ceux liés à l'éducation préscolaire, souffrent de retards, tandis que les projets d'AWG ont montré des résultats positifs malgré des défis administratifs. Les conclusions soulignent la nécessité d'une meilleure collaboration entre les associations et les autorités locales pour surmonter les obstacles et assurer un développement durable dans les zones rurales.

Mots clés : Développement rural, associations locales, financement participatif, financement public, province de Chefchaouen, satisfaction des bénéficiaires, collaboration institutionnelle.

JEL Classification : K38

Type du papier : Recherche empirique

Abstract:

This study aims to evaluate the role and impact of associations on rural development in the province of Chefchaouen, Morocco, focusing on the Amal Association for Rural Development (AAPDR) and the Wlidat Ghemkadi Association (AWG). The research employs a qualitative approach, based on the analysis of responses to open-ended questionnaires, processed using NVivo software. The results indicate that while the AAPDR is effective as an intermediary between the state and the community, it heavily relies on public funding, which limits the sustainability of its projects. In contrast, the AWG, which adopts a more autonomous approach, has successfully implemented sustainable projects, particularly in improving school infrastructure and access to clean water, with high beneficiary satisfaction. The data reveal that projects supported by public funding, such as those related to preschool education, suffer from delays, while AWG projects have shown positive outcomes despite administrative challenges. The conclusions highlight the need for better collaboration between associations and local authorities to overcome obstacles and ensure sustainable development in rural areas.

Keywords: Rural development, local associations, participatory financing, public funding, Chefchaouen province, beneficiary satisfaction, institutional collaboration.

Classification JEL : K38

Paper type: Empirical Research

1 Introduction

Le développement des territoires ruraux au Maroc repose sur une interaction complexe entre les communautés locales, les autorités publiques et les acteurs de la société civile. Traditionnellement, les sociétés rurales marocaines ont développé des mécanismes collectifs pour gérer leurs ressources naturelles communes, comme l'eau d'irrigation et les espaces de parcours. Ces mécanismes illustrent la capacité des communautés à établir des règles locales pour réguler l'accès et l'utilisation de ces ressources (Pirotte, 2007). Cependant, les changements socio-économiques et politiques ont introduit de nouveaux défis et opportunités pour ces sociétés.

Le paysage du développement rural au Maroc a été profondément transformé par l'engagement accru des associations dans les projets de développement. Ces associations jouent un rôle crucial en tant qu'intermédiaires entre les communautés locales et les institutions publiques, facilitant l'application des politiques de développement et la recherche de financements (Olivier de Sardan et Bierschenk, 1993). Le renforcement de la société civile, illustré par l'émergence et l'expansion des associations locales, s'inscrit dans une tendance globale valorisant les acteurs non étatiques dans les stratégies de développement. Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ont mis en évidence l'importance des organisations de la société civile dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques (Pirotte, 2007).

Depuis le début des années 2000, une prolifération d'associations locales a été observée au Maroc, notamment en réponse aux initiatives étatiques telles que l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), lancée en 2005. Ces associations ont contribué à l'émancipation des communautés rurales en luttant contre l'analphabétisme et la pauvreté, tout en soutenant le développement économique local (Loredo, 2011). Elles jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre de projets de développement en agissant comme courtiers locaux, reliant les besoins des communautés aux ressources extérieures (Olivier de Sardan et Bierschenk, 1993).

Les associations locales au Maroc sont souvent créées à la suite d'initiatives étatiques ou en réponse à des besoins locaux spécifiques. Certaines associations, comme celles d'usagers d'eau agricole, se forment dans le cadre de projets de développement imposés de l'extérieur, tandis que d'autres émergent de dynamiques locales spontanées (Courlet et Hollard, 2004). Ces structures contribuent non seulement à la gestion des ressources, mais aussi au développement des territoires ruraux en intégrant des approches participatives favorisant l'appropriation des actions par les populations locales (Kaf et Bouazza, 2021).

En 2009, l'Association d'Agriculture Moderne a pour objectif principal d'améliorer les services de base pour les villageois, afin de freiner l'exode rural et de promouvoir une culture de la terre. Son action se concentre sur la sensibilisation des villageois à l'entraide et à la solidarité, considérées comme les clés du succès. L'association met également l'accent sur la formation des villageois aux métiers de la terre, comme la permaculture, l'élevage, et l'apiculture, tout en favorisant la relance des produits du terroir. Elle vise à créer un village modèle, autosuffisant et exempt d'échanges monétaires, tout en établissant un établissement scolaire local pour initier les jeunes aux métiers de la terre et aux compétences nécessaires au développement local (Kaf et Bouazza, 2021).

À Ain Leuh, la culture du cerisier, initiée dans les années 1990, a transformé l'économie locale. La rencontre annuelle autour du cerisier, lancée en 2008, visait à valoriser cette culture pour le développement local. Bien que la première édition ait rencontré des problèmes de médiatisation et d'exclusion ethnique, les éditions suivantes ont connu un succès croissant grâce à une meilleure organisation et communication. L'Association Anarouz, créée en 2010 après cette rencontre, a joué un rôle crucial en coordonnant divers projets, y compris ceux du Plan Maroc

Vert. Toutefois, l'association a rencontré des défis, tels que des taux de cotisation faibles et des divergences internes, ce qui a parfois limité son efficacité et ses résultats (Bekkari, 2016). Malgré les recherches existantes sur le rôle des associations dans le développement rural au Maroc, certains aspects restent sous-explorés, notamment les relations entre les associations et les autorités, les méthodologies de travail, et le suivi des projets. L'étude se concentrera sur le rôle des associations dans le développement rural dans la province de Chefchaouen. Une méthodologie qualitative, basée sur des interviews à questions ouvertes, sera utilisée pour analyser deux associations situées dans deux communes rurales pauvres du Maroc.

2 Revue de littérature

2.1 État des lieux : Géographie, démographie et défis du monde rural

D'après le rapport du Conseil économique, social et environnemental de 2017 (toutes les données statistiques représentées dans cette section sont obtenues du rapport du Conseil Economique, Social et Environnemental, 2017), le monde rural constitue un enjeu politique majeur en raison de son importance démographique, sociale et économique. Il couvre une grande partie du territoire national, représentant 90% de sa superficie et 40% de sa population. Il englobe une majorité de communes, soit 85%, avec 1 282 communes sur 1 503, dont 13% possèdent des centres urbains. De plus, il comprend environ 33 000 douars et centres ruraux (Abhatoo, 2017).

Les terres arables couvrent environ 8,7 millions d'hectares, constituant une part significative du territoire marocain total de 71 millions d'hectares. Parmi ces terres, 1,5 million d'hectares sont irrigués, tandis que 7,2 millions d'hectares sont non irrigués. En outre, le Maroc bénéficie d'un littoral de près de 3 500 km et d'un espace maritime d'environ 1,1 million de km². Les montagnes, qui abritent 70% des ressources en eau du pays, couvrent 62% de la forêt marocaine et sont le foyer de la biodiversité, comprenant environ 80% des espèces endémiques.

Le monde rural représente 43% de la population active du pays, et l'agriculture, élément majeur de ce milieu, satisfait une grande partie des besoins nationaux : 65% des besoins en céréales, 96% des besoins en lait, 98% des besoins en viandes rouges, 100% des besoins en volaille, 48% des besoins en sucre et 9% des besoins en huile.

Les récentes initiatives des autorités en matière de développement et de promotion sociale ont conduit à des avancées notables ces dernières années. On observe une légère amélioration de certains indicateurs, tels que l'accès à l'éducation, aux infrastructures et aux services de base. Par exemple, l'espérance de vie à la naissance est passée de 47 ans en 1962 (57 ans en milieu urbain et 43 ans en milieu rural) à 75,5 ans en 2014 (77,8 ans en milieu urbain et 72,6 ans en milieu rural). Le système éducatif a également progressé, avec une augmentation de l'accès à la scolarisation, comme le montre le taux de scolarisation des enfants de 6 à 11 ans en milieu rural, qui est passé de 95,9% à 98,3% entre 2014 et 2015. De même, le taux d'accès à l'eau potable est monté à 95% en 2014, contre 14% en 1995, et celui de l'accès à l'électricité à 96,5% en 2014, contre 18% en 1995. Le taux d'accès au réseau routier a également augmenté pour atteindre 85% en juillet 2016.

Cependant, malgré ces avancées, les inégalités demeurent, tant en termes de développement général qu'entre les zones urbaines et rurales, ainsi qu'entre les sexes (Achemrah, 2021). Ces efforts ont souvent mis l'accent sur les infrastructures au détriment du développement humain, entraînant un développement à deux vitesses, avec des progrès sectoriels plus marqués en milieu urbain. Cela se traduit par des niveaux de pauvreté et de précarité plus élevés en milieu rural (Radi, 2023).

Ainsi, 79,4% des personnes pauvres et 64% des personnes vulnérables résident en milieu rural, avec un taux d'analphabétisme de 47,7% contre 22,2% en milieu urbain pour les personnes

âgées de 10 ans et plus. De plus, 56% de la population vivant dans les zones montagneuses est analphabète.

La récente transition démographique au Maroc a conduit à une transformation significative du territoire, caractérisée par un développement rapide et désordonné des nouvelles villes périphériques autour des grandes villes, sans une politique intégrée d'aménagement prenant en compte les changements socioéconomiques des populations rurales. Cette croissance des zones périurbaines a entraîné une forte pression foncière et démographique, avec les problèmes et risques associés à la concentration de populations hétérogènes et souvent défavorisées (Mounib et Dinar, 2022).

D'autres facteurs, souvent interdépendants, sont également susceptibles d'affecter le développement socio-économique futur du monde rural, tels que le vieillissement de la population rurale (9,7% de la population rurale, estimée à 13,5 millions d'habitants, a 60 ans et plus), la féminisation croissante du travail agricole et l'exode rural des jeunes et des plus instruits, qui laissent l'agriculture comme dernier recours lorsque d'autres moyens de subsistance font défaut (Bouquet, 2018).

Dans les zones riches en ressources agricoles, l'émergence d'une nouvelle classe d'agriculteurs, les "agro-citadins", attirés par les incitations fiscales du secteur, coïncide avec le déploiement du Plan Maroc Vert. Ce phénomène est accompagné par la mécanisation et la modernisation de l'agriculture, ainsi que par le morcellement des terres, souvent dû à des héritages, entraînant une augmentation des parcelles de moins de 5 hectares. Cependant, la faiblesse de la production agricole, surtout lors des années de sécheresse, persiste, tout comme les lacunes en matière de création et de diversification des activités non agricoles.

L'intégration de l'approche genre dans la planification stratégique reste limitée, les politiques publiques ne fournissant pas toujours des mécanismes opérationnels accessibles aux femmes. En matière d'autonomisation économique, les femmes continuent de souffrir de manière disproportionnée de la pauvreté, de l'exclusion, de la discrimination et de l'exploitation, en particulier en milieu rural. Cette discrimination entrave leur accès aux ressources financières (revenu, épargne, crédit) et physiques (terre, logement, technologie) (Mejjati Alami, 2006).

Enfin, la mobilité sociale intergénérationnelle, qui concerne les déplacements des individus dans l'échelle sociale d'une génération à l'autre, demeure un obstacle au développement, notamment en milieu rural (Gruénais et Guillermet, 2018).

2.2 Caractérisations des valeurs associatives

2.2.1 Définition de l'association

Selon la Direction générale des collectivités territoriales du ministère de l'Intérieur, les associations de la société civile et les organisations non gouvernementales ont le droit de se constituer et d'exercer leurs activités en toute liberté, tant qu'elles respectent la Constitution et la loi. Leur dissolution ou suspension par les autorités publiques ne peut se faire qu'avec une décision judiciaire. Ces associations et ONG participent activement à la démocratie participative en contribuant à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des décisions et projets des institutions élues et des pouvoirs publics, selon les conditions définies par la loi. Leur organisation et leur fonctionnement doivent respecter les principes démocratiques (Lacroix, 2018).

Les associations sont désormais des acteurs essentiels dans le développement des stratégies locales grâce à leur présence stratégique au sein des communautés. Elles sont particulièrement proches des populations, possèdent une connaissance approfondie du terrain, sont dirigées par des personnes ayant une compréhension fine des enjeux locaux, et peuvent intervenir rapidement avec des ressources humaines significatives (Benidir, 2010).

Au Maroc, l'importance des associations a été rapidement reconnue par les autorités, qui ont initié des efforts pour améliorer le tissu associatif, notamment à travers le lancement de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH) pour renforcer ce réseau. En outre, l'État encourage les entités décentralisées à collaborer avec les associations, leur permettant ainsi de travailler avec des experts dans divers domaines, comme les universités (De Miras, 2007).

2.2.2 Étude des associations de développement rural au Maroc

Les associations se distinguent des entreprises commerciales et des établissements publics par des caractéristiques intrinsèques spécifiques telles que le volontariat, le bénévolat, et l'altruisme. Ces éléments forment les piliers fondamentaux de leur fonctionnement et de leur impact.

2.2.2.1 Volontariat et Bénévolat

Le volontariat se définit comme une contribution de travail non rémunéré, représentant un don de temps libre. Lorsqu'il est exercé dans un cadre structuré, il permet aux organisations associatives de fonctionner efficacement pour atteindre des objectifs désintéressés. Les motivations des volontaires varient : elles peuvent inclure l'altruisme, un devoir moral ou religieux, ou même des intérêts personnels (Manço et Arara, 2018).

Le bénévole, quant à lui, est une personne qui offre ses services par simple dévouement, sans aucune obligation et gratuitement. Le terme "volontaire" souligne l'aspect de la volonté libre (absence de contrainte ou d'obligation forcée), tandis que le terme "bénévole" met en avant la gratuité et le désintéressement de l'action. Il en résulte les concepts d'engagement volontaire et de travail bénévole (Manço et Arara, 2018).

Face à un besoin ou une difficulté, le volontariat cherche à offrir des solutions collectives où chaque individu joue un rôle actif. Alors que le volontariat s'attaque aux causes profondes des problèmes sociaux, le bénévolat se concentre davantage sur leurs symptômes. Le bénévolat est souvent associé à une solidarité naturelle et sociale, plus courante dans les sociétés traditionnelles que dans les sociétés modernes (Bataille, 2009).

Selon le Centre d'Études et d'Informations sur le Volontariat en France, le volontaire est celui qui s'engage librement, sans but lucratif, dans une action organisée au service de la communauté. On distingue quatre types de volontariat :

- **Volontariat d'instinct** : Répond à un élan naturel de l'individu pour aider autrui.
- **Volontariat de raison** : Résulte d'un appel sociétal.
- **Volontariat d'intérêt** : Vise une satisfaction personnelle matérielle ou morale.
- **Volontariat de générosité** : Prône la pure gratuité de l'action (Bataille, 2009).

En 1990, les statistiques indiquaient que 50% des Américains, 40% des Anglais, et 21% des Allemands se déclaraient bénévoles, représentant un Européen sur quatre. Les principaux domaines d'engagement volontaire incluent la santé, les services sociaux, les sports et loisirs, la culture, l'aide humanitaire, et l'environnement. Il est à noter que les bénévoles ou leurs familles peuvent bénéficier des fruits des activités altruistes, notamment lorsqu'elles sont productives. L'intérêt personnel ou familial peut ainsi motiver la participation et le volontariat, aux côtés de l'altruisme, qui n'est pas le seul moteur du bénévolat (Prouteau, 2008).

2.2.2.2 L'Altruisme

Pour évaluer économiquement l'activité des associations, il est crucial de dépasser l'individualisme méthodologique. Contrairement à l'homo economicus purement égoïste, les individus allient égoïsme et altruisme. Ils s'intéressent à leur propre bien-être tout en contribuant au bien-être des autres. Certains économistes valorisent l'égoïsme pour sa productivité, tandis que l'altruisme est souvent perçu comme moins productif (Baker et Anderson, 2010).

D'après D. Kennett, l'altruisme authentique est un don de temps, d'argent ou d'autres biens, visant le bien-être d'autrui sans obligation ni espoir de gain futur. Kennett définit l'acte altruiste comme celui qui est effectué sans attente de contrepartie, qu'elle soit directe ou indirecte, morale ou matérielle. Cependant, il considère que l'altruisme pur est rare et que la majorité des actes sont quasi-altruistes.

L'appréciation de l'association en tant qu'acteur principal de l'échiquier du développement permet de l'analyser sous l'angle de la théorie des jeux. Au lieu de l'aborder uniquement par le prisme de l'individualisme méthodologique, bien que cette notion reste pertinente, l'association s'inscrit dans la vision d'Elster (1989) concernant le rôle des institutions et leur impact sur la population. En effet, Elster définit quatre conditions caractérisant la relation institution-population, qui, dans ce contexte, se transpose en une relation association-population.

Elster (1989) propose une définition des institutions d'inspiration évolutionniste, où la dynamique entre les acteurs est déterminée par leurs interactions stratégiques et leurs ajustements comportementaux. Une institution X est analysée par son impact Y sur une population selon quatre conditions spécifiques (Elster, 1989).

- **Information imparfaite**

La relation entre X et Y est inconnue de la population. Cette condition signifie que les acteurs agissent avec une rationalité limitée, n'ayant pas une connaissance complète des règles du jeu ou des conséquences de leurs actions. L'association joue ici un rôle de médiateur en facilitant l'échange d'informations, réduisant ainsi l'incertitude parmi les membres de la population.

- **Effet non intentionnel**

Y n'est pas l'objectif initial des actions menant à X, soulignant que les actions des acteurs ne sont pas guidées par la maximisation d'un objectif collectif, mais par des stratégies individuelles. Dans ce cadre, l'association agit comme un coordonnateur indirect, orientant les comportements sans imposer d'intentions communes, mais en favorisant des interactions bénéfiques par le partage de valeurs ou de normes.

- **Bénéfice populationnel**

L'effet Y est avantageux pour la population, s'apparentant à un équilibre de Nash, où chaque acteur optimise sa situation sans dégrader celle des autres. L'association devient un point focal, aidant les membres à converger vers des stratégies coopératives qui maximisent le bien-être collectif, tout en réduisant les conflits potentiels.

- **Rétroaction adaptative**

Y renforce X par une rétroaction causale, où les membres ajustent leurs actions en fonction des résultats passés, non nécessairement de manière rationnelle. L'association se présente ici comme un agent d'apprentissage collectif, en tirant les leçons des expériences passées, et en diffusant des pratiques stabilisatrices qui consolident l'institution.

En résumé, l'association agit comme un intermédiaire stratégique au sein de la dynamique institutionnelle, facilitant la communication, renforçant la cohérence des actions individuelles, et aidant la population à converger vers un équilibre évolutif. Elle permet ainsi de structurer les interactions entre les acteurs et de pérenniser les institutions dans une situation d'équilibre stable. Cela met en évidence la nature altruiste de l'association, dont le renforcement s'inscrit dans un cadre social analysé à travers la théorie des jeux. Contrairement aux institutions motivées par des incitations monétaires, l'association fonctionne comme un joueur stratégique qui oriente les interactions vers la création de capital social. Elle influence les résultats du jeu par l'établissement de normes et de valeurs partagées qui façonnent les préférences des autres acteurs, modifiant ainsi la matrice des gains.

En jouant le rôle de point focal, l'association aide les acteurs à coordonner leurs stratégies, même en l'absence d'informations complètes ou de règles explicites. Son impact repose sur la coopération et la confiance mutuelle, qui se traduisent par des équilibres de Nash coopératifs, difficiles à atteindre autrement dans des contextes de rationalité limitée. L'association incarne un mécanisme par lequel les participants ajustent leurs stratégies en intégrant des incitations non matérielles telles que la réputation, le soutien réciproque et le respect de normes sociales. Ainsi, le renforcement positif de l'association s'apparente à une dynamique de jeu répété, où les gains à long terme sont maximisés non par des bénéfices monétaires, mais par la pérennisation d'un équilibre coopératif stable. L'association devient un acteur institutionnel qui modifie les règles implicites du jeu et incite à la coopération par la construction de conventions sociales et l'établissement d'attentes normatives. Cela permet de stabiliser les interactions au sein de la population et de favoriser un équilibre évolutif qui s'enracine dans des valeurs partagées.

En résumé, dans le cadre de la théorie des jeux, l'association agit comme un médiateur stratégique, capable de transformer le jeu social en créant un contexte où les bénéfices collectifs émergent non pas par des incitations économiques, mais par la consolidation d'un cadre social orienté vers l'altruisme et le bien-être commun présenté dans les six points suivants :

- **Reconnaissance sociale** : Motivée par le désir d'être reconnu par ses pairs.
- **Ascension sociale** : Vise à atteindre un rang social élevé.
- **Image d'entreprise** : Cherche à promouvoir l'image d'une entreprise pour augmenter les profits à long terme, semblable à l'effet de la publicité.
- **Avantages fiscaux** : Inclut les bénéfices liés aux déductions fiscales.
- **Effets d'entraînement** : Espère que le comportement altruiste des autres bénéficieront à l'altruiste
- **Transfert accru** : Selon le théorème du "sole mone" de Gary Becker, chaque personne a intérêt à réaliser des actes altruistes au sein d'un groupe en attendant de bénéficier d'un transfert accru (Kennett, 2008 ; Becker, 1974).

L'économie altruiste favorise la transparence de l'information, intègre les effets externes, et choisit de divulguer les coûts marginaux plutôt que les prix de monopole. Les altruistes évitent les conflits et tromperies sur les prix, ce qui permet de réduire les pertes dues à la concurrence et le gaspillage des ressources (Kennett, 2008).

En tant qu'acteur socio-économique, les associations bénéficient d'une attention croissante des économistes en raison de leur position unique entre le secteur privé et public. Avec leurs avantages (bénévolat, volontariat, altruisme, et démocratie de gestion) et leurs fonctions (participation tribunitienne et gestion), elles jouent un rôle crucial dans le développement local.

2.3 Concept de gouvernance locale au Maroc

La gouvernance locale, selon le portail national des collectivités territoriales, se réfère à l'ensemble des pratiques et des processus liés à la gestion des affaires publiques à l'échelle locale. Ce concept englobe les méthodes par lesquelles les autorités locales, les associations, et les citoyens collaborent pour administrer les ressources et services publics en conformité avec les lois et procédures en vigueur. L'objectif principal est de servir les intérêts des citoyens et des usagers des infrastructures publiques locales tout en permettant une participation active de la population au développement de leur région (Allal, 2007).

2.3.1 Mécanismes de participation citoyenne

Un élément fondamental de la gouvernance locale est la mise en place de mécanismes permettant aux citoyens d'exprimer leurs besoins et préoccupations. Ces mécanismes incluent des consultations publiques, des assemblées locales, et des plateformes de dialogue entre les citoyens et les autorités locales. L'inclusion des citoyens dans le processus décisionnel permet

de garantir que les politiques locales répondent réellement aux attentes et aux besoins de la communauté. Par exemple, les conseils de quartier et les comités de développement local offrent des opportunités pour que les résidents participent activement à la planification et à la mise en œuvre des projets (Eshuis et al., 2014).

2.3.2 Acteurs de la gouvernance locale

La gouvernance locale regroupe divers acteurs, y compris les autorités gouvernementales locales, les associations de la société civile, et les organisations communautaires. Chacun de ces acteurs joue un rôle crucial dans la gestion des projets locaux et dans la promotion de la décentralisation.

- **Autorités locales** : Les autorités locales, telles que les conseils municipaux et régionaux, sont responsables de la gestion quotidienne des services publics et de la mise en œuvre des politiques locales. Elles ont le pouvoir de budgétiser et d'allouer des ressources pour les projets locaux, tout en veillant à respecter les réglementations en vigueur (El Bakkari, 2021).
- **Associations et organisations communautaires** : Les associations jouent un rôle complémentaire en fournissant des services communautaires, en soutenant des initiatives locales, et en facilitant la participation des citoyens. Par exemple, des associations locales peuvent organiser des programmes de formation ou de sensibilisation, et contribuer à des projets de développement durable (Vandecandelaere et al., 2009).
- **Secteur privé** : Les entreprises privées, qu'elles soient locales ou multinationales, apportent des ressources financières, des technologies, et une expertise en gestion qui peuvent être bénéfiques pour les projets locaux. Les partenariats avec le secteur privé peuvent aider à surmonter les limitations budgétaires des autorités locales et à améliorer la qualité des services offerts (Delmon, 2010).

2.3.3 Modèle de régionalisation au Maroc

Au Maroc, la régionalisation constitue un modèle de gouvernance locale significatif. Ce modèle repose sur la décentralisation des pouvoirs aux régions, qui sont désormais responsables de la gestion de leurs budgets et de la planification des projets. Chaque région dispose d'une autonomie accrue pour élaborer et mettre en œuvre des politiques adaptées à ses spécificités locales. Cela permet une réponse plus rapide et plus pertinente aux besoins des communautés locales (Chaoui, 2023).

La régionalisation vise à rapprocher les centres décisionnels des citoyens et à renforcer la responsabilité locale en matière de développement régional. Les associations locales et les autorités régionales collaborent étroitement pour identifier les priorités locales et pour assurer une gestion efficace des ressources. Par exemple, les régions peuvent investir dans des projets d'infrastructure, tels que des écoles ou des centres de santé, en fonction des besoins identifiés par les communautés locales (El Ghannouchi, 2023).

La gouvernance locale est un processus complexe et dynamique qui implique une collaboration étroite entre les autorités locales, les associations, le secteur privé, et les citoyens. Ce modèle vise à améliorer la gestion des affaires publiques locales en favorisant la participation citoyenne, la coopération intersectorielle, et la décentralisation des pouvoirs. L'exemple de la régionalisation au Maroc illustre comment une approche décentralisée peut contribuer au développement local en permettant une gestion plus adaptée et plus réactive aux besoins des communautés (Chaoui, 2023).

2.4 Rôle de gouvernance locale dans le développement des zones rurales

La gouvernance locale joue un rôle crucial dans le développement des zones rurales marocaines en favorisant l'interaction humaine, la création de relations et la solidarité. Ce modèle de

gouvernance se traduit par l'engagement des associations locales, qui ont connu une évolution significative au cours des deux dernières décennies. Ces associations ont non seulement élargi les opportunités d'emploi et de financement pour des projets humanitaires, mais elles ont également joué un rôle central dans l'amélioration des conditions de vie des habitants des zones rurales (Quintal et Trudelle, 2013).

Les associations contribuent de diverses manières au développement local. Elles mobilisent des ressources pour des projets qui répondent aux besoins spécifiques des communautés rurales, telles que l'amélioration des infrastructures, la formation professionnelle, et l'accès à des services de base. Par exemple, certaines associations ont mis en place des programmes de formation pour les agriculteurs afin d'améliorer les techniques de culture, ce qui a conduit à une augmentation des rendements agricoles et, par conséquent, à une meilleure sécurité alimentaire (Baron et Hattab-Christmann, 2005).

Au-delà des contributions des associations, la décentralisation est un facteur clé du développement rural au Maroc. En transférant des responsabilités aux niveaux local et régional, la décentralisation a permis une gestion plus adaptée aux spécificités des territoires. Les acteurs décentralisés, souvent mieux informés des réalités locales que l'État central, ont montré une plus grande efficacité dans la mise en œuvre de projets. Par exemple, les conseils régionaux et les autorités locales peuvent adapter les projets d'infrastructure aux besoins spécifiques des communautés, comme l'amélioration des routes rurales ou l'accès à des services de santé locaux (Radi, 2023).

Les initiatives locales, qu'elles proviennent d'associations ou d'autres acteurs, jouent également un rôle important dans l'orientation des investissements vers des infrastructures essentielles. Cela inclut l'amélioration des réseaux d'eau potable, d'électricité et d'assainissement, ainsi que le développement des infrastructures de transport et des établissements éducatifs et de santé. En investissant dans ces domaines, les acteurs locaux contribuent à stimuler l'économie rurale. Par exemple, la construction de nouvelles routes facilite l'accès aux marchés pour les produits agricoles locaux, ce qui peut augmenter les revenus des producteurs et améliorer l'économie locale (Abous et al., 2024).

Un aspect fondamental de la gouvernance locale est la promotion de la collaboration et de la coordination entre les différents acteurs locaux. Cette collaboration est essentielle pour élaborer une vision commune axée sur l'intérêt général et assurer une cohérence dans les efforts de développement. Les collectivités territoriales jouent un rôle clé dans ce processus en mettant en œuvre des politiques de développement qui reflètent les besoins et les priorités des communautés locales. Par exemple, les plans de développement locaux peuvent inclure des stratégies pour la préservation de l'environnement, la promotion du tourisme durable et l'amélioration des services publics (Kaf et Bouazza, 2021).

Un exemple illustratif est celui de l'association d'agriculture moderne à Hed Lbrachoua (Kaf et Bouazza, 2021). Cette association a réussi à mobiliser les habitants pour défendre leurs droits et améliorer leurs conditions de vie. Grâce à une action collective, y compris le blocage temporaire d'une voie de circulation importante, l'association a obtenu des améliorations significatives telles que la connexion du Douar aux réseaux d'eau potable et d'électricité en 2014. Ce succès a été le résultat d'une mobilisation efficace et d'une coordination entre les membres de l'association et les autorités locales.

À Aïn Leuh, la collaboration entre acteurs associatifs, coopératives agricoles et ONG a conduit à la création de plantations de cerisiers dans la commune. Cette initiative vise à valoriser le potentiel agricole du territoire et à créer des opportunités économiques. La création d'une rencontre annuelle dédiée au cerisier est une tentative de rehausser l'image de la commune et de promouvoir le cerisier comme moteur du développement local. Cette initiative est le fruit d'une collaboration entre les membres de la communauté et des coopératives, illustrant

comment la gouvernance locale peut stimuler le développement économique en valorisant les ressources locales (Bekkari, 2016).

2.5 Défis

Le développement rural au Maroc est confronté à plusieurs défis majeurs, principalement liés aux services publics de base et aux infrastructures. Ces défis nécessitent une action coordonnée entre les autorités publiques, les acteurs locaux et la société civile pour mettre en œuvre des politiques et des projets visant à améliorer les conditions de vie et à promouvoir le développement durable dans les zones rurales.

- **Accès aux services essentiels**

L'accès limité aux services essentiels tels que l'eau potable, l'électricité et l'assainissement constitue un obstacle majeur au développement économique et social des zones rurales. Dans de nombreuses régions, les infrastructures de base sont insuffisantes ou inexistantes, ce qui entrave la qualité de vie des habitants et freine les initiatives locales. Par exemple, l'absence d'un réseau d'eau potable fiable peut limiter les capacités des familles à mener des activités agricoles ou à maintenir des conditions de vie saines (Botton, 2006).

- **Qualité du Logement**

La qualité des logements dans les zones rurales peut être précaire, avec des habitations souvent inadéquates et insalubres. Les conditions de vie difficiles dans ces logements représentent un défi majeur pour le bien-être des populations rurales. Les problèmes liés à l'habitat incluent des constructions dégradées, un manque d'isolation et des conditions sanitaires insuffisantes. Améliorer l'habitat rural est donc une priorité pour garantir des conditions de vie dignes et améliorer la santé et la sécurité des habitants (Valette et Dugué, 2017).

- **Accessibilité et Infrastructures Routières**

L'accessibilité des zones rurales est un problème important, souvent exacerbé par l'absence d'infrastructures routières adéquates. Les routes en mauvais état ou inexistantes rendent difficile l'accès aux services de base, aux marchés et aux opportunités économiques. Le désenclavement de ces régions est crucial pour leur intégration économique et sociale dans le pays. Des infrastructures routières améliorées faciliteraient le transport des produits agricoles vers les marchés et amélioreraient l'accès aux services éducatifs et de santé (El Fasskaoui, 2009).

- **Chômage et Précarité de l'Emploi**

Le chômage et la précarité de l'emploi sont des défis persistants dans les zones rurales. Le manque d'opportunités d'emploi formel conduit souvent à une migration vers les centres urbains à la recherche de travail, exacerbant les problèmes de pauvreté et de dépeuplement des zones rurales. Créer des emplois locaux et soutenir les initiatives économiques communautaires sont essentiels pour dynamiser les économies locales. Par exemple, le développement de projets d'agro-tourisme ou d'artisanat local peut générer des emplois et renforcer les économies rurales. Pour relever ces défis, il est crucial de mettre en œuvre des politiques intégrées et de soutenir les initiatives locales qui visent à améliorer les conditions de vie, à renforcer les infrastructures et à promouvoir des opportunités économiques durables dans les zones rurales du Maroc (El Aoufi et Bensaïd, 2005).

3 Méthodologie

3.1 Cadre et problématique de l'étude

Les associations jouent un rôle crucial dans le développement des zones rurales au Maroc.

Toutefois, dans la région du Nord, et plus précisément dans la province de Chefchaouen, leur rôle, méthodologie de travail, impact, relations avec les autorités, et défis restent insuffisamment caractérisés. Cette étude vise à combler ces lacunes en fournissant une analyse détaillée de ces aspects.

3.2 Collecte des données

Les données qualitatives ont été recueillies à l'aide d'une approche qualitatif-inductive, permettant d'explorer en profondeur les éléments suivants :

- **Le rôle et les projets menés par les associations**

À travers ce thème, nous cherchons à examiner comment les associations structurent et orientent leurs actions dans les communautés rurales. Cela inclut la typologie des projets menés, les secteurs d'intervention privilégiés et les stratégies employées pour atteindre les objectifs fixés. L'accent est mis sur la nature des initiatives et la logique de leur mise en œuvre.

- **La méthodologie de travail des associations**

À travers ce thème, nous analysons les cadres méthodologiques utilisés par les associations pour l'exécution de leurs activités. Les processus décisionnels, les approches participatives, ainsi que l'organisation interne seront détaillés afin de mettre en lumière les bonnes pratiques et les défis opérationnels rencontrés.

- **Le financement des associations**

À travers ce thème, nous abordons la question des mécanismes de financement des associations, en mettant en évidence les principales sources de fonds et la gestion de ces ressources. Les aspects techniques du suivi financier et de la durabilité des projets sont étudiés pour cerner les conditions de viabilité économique.

- **La qualité de vie de la population rurale**

À travers ce thème, nous cherchons à évaluer l'impact des projets associatifs sur la qualité de vie des populations rurales, en s'appuyant sur des indicateurs de développement et d'amélioration des conditions de vie. Les résultats seront analysés de manière à mesurer l'efficacité des interventions par rapport aux objectifs initiaux.

- **La nature des relations avec les autorités**

À travers ce thème, nous explorons les interactions entre les associations et les autorités locales. Cette analyse se concentrera sur la nature des partenariats, les obstacles administratifs éventuels, ainsi que les modalités de coopération pour la mise en œuvre des initiatives. Le but est de comprendre les dynamiques de gouvernance locale et leur influence sur les projets associatifs.

Deux associations ont été étudiées dans cette province :

- Association Amal pour le Développement Rural, située dans la commune de Bni Selmane
- Association Wlidat Ghemkadi, présente dans la commune de Laghdir

Un questionnaire à questions ouvertes a été utilisé pour recueillir des informations. Les réponses, obtenues de manière libre, mais ciblée sur le développement territorial, ont été enregistrées en audio puis transcrites pour analyse.

3.3 Analyse des données

Les transcriptions ont été analysées à l'aide du logiciel NVivo. Les codes ont été établis pour identifier les thèmes principaux, permettant de déterminer le mode de fonctionnement des associations, leur rôle, leurs défis, et leurs relations avec les autorités.

4 Résultats et discussion

4.1 Descriptions des zones étudiées

Les zones étudiées dans cette analyse sont les communes de Beni Selmane et Laghdir, toutes deux situées dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, au sein de la province de Chefchaouen. La commune de Beni Selmane, avec une population totale de 24 217 habitants en 2014, est entièrement rurale, sans population urbaine recensée. Parmi ses habitants, seuls cinq sont des étrangers, le reste étant composé de Marocains. La commune compte 3 605 ménages, tous situés en milieu rural. En comparaison, la commune de Laghdir est plus petite, avec une population totale de 7 284 habitants, également entièrement rurale et sans présence d'étrangers. Laghdir compte 1 467 ménages, tous en milieu rural. La densité de population n'a pas été spécifiée pour les deux communes. En termes d'évolution démographique, Beni Selmane avait une population de 23 396 habitants en 2004, indiquant une légère croissance jusqu'en 2014. Les données fournies permettent de comprendre le contexte démographique et social de ces deux zones rurales, facilitant ainsi l'analyse du rôle des associations dans le développement local.

Tableau 1 : Données des deux zones étudiées présentées.

Caractéristiques	Commune de Beni Selmane	Commune de Laghdir
Démographie		
Population totale	24 217 habitants	7 284 habitants
Population urbaine	0	0
Population rurale	24 217	7 284
Étrangers	5	0
Étrangers urbains	0	0
Étrangers ruraux	5	0
Marocains	24 212	7 284
Marocains urbains	0	0
Marocains ruraux	24 212	7 284
Ménages		
Total des ménages	3 605	1 467
Ménages urbains	0	0
Ménages ruraux	3 605	1 467

Source : Rapport du Conseil Economique, Social et Environnemental. (2017). Rapport sur le développement du monde rural défis et perspectives, Auto - Saisine n° 29/2017. p 14- 126.

4.2 Présentation des associations

4.2.1 Association 1 : Association de l'Espoir pour le Développement Rural

L'Association de l'Espoir pour le Développement Rural (AADPR), fondée en 2008, est une organisation non gouvernementale à but non lucratif. Elle se consacre principalement au développement des villages dans les communes de Bni Selmane, en intervenant dans les domaines de la santé, de l'éducation, du social, de l'économie, du sport et du tourisme. L'association œuvre également à la promotion des cultures locales, la solidarité, et au développement participatif.

L'association s'engage dans la formation et le soutien de groupes musicaux, théâtraux ou sportifs, ainsi que dans la sensibilisation aux questions environnementales. Elle contribue au développement national et local, par exemple en organisant chaque année des tournois de

football. L'association établit des partenariats avec d'autres organisations de la société civile et collabore parfois avec le ministère de la Santé pour des campagnes médicales.

Le siège de l'association est situé à la direction de la commune. L'organisation compte treize membres, avec un bureau exécutif récemment renouvelé en mai 2023, comprenant le président, le vice-président, le secrétaire, le secrétaire adjoint, le trésorier, le trésorier adjoint et des conseillers.

4.2.2 Association 2 : Association Wlilat Gharm Kadi

L'Association Wlilat Gharm Kadi (AWG) a été créée en 2017 avec pour objectif principal le soutien à l'éducation dans les zones rurales, en mettant l'accent sur le parrainage scolaire des élèves. Basée dans la commune de Laghdir, dans la province de Chefchaouen, l'association se consacre à améliorer les opportunités éducatives pour les enfants dans les régions défavorisées. Depuis sa création, l'association a démarré avec de petits projets visant à soutenir l'éducation. Parmi ces initiatives, on trouve l'achat de matériel scolaire tel que des cartes et des livres, ainsi que l'organisation d'activités parascolaires pour enrichir l'expérience éducative des élèves. L'association a également mis en place des caravanes médicales pour offrir des soins de santé essentiels aux communautés rurales et organise chaque année des tournois de football pour promouvoir le sport et le bien-être.

En plus de ces projets, l'objectif de l'association est d'améliorer les infrastructures scolaires en milieu rural, notamment en fournissant des toilettes et de l'eau potable aux écoles qui en sont dépourvues. À travers ces efforts, l'association vise à créer un environnement d'apprentissage plus adéquat et hygiénique, tout en favorisant le développement éducatif et social des enfants dans ces régions.

4.3 Projet significative de l'association dans le contexte du développement rural

L'AADDR a mis en œuvre plusieurs projets axés sur le développement rural, dont la majorité est sponsorisée par l'État dans le cadre de l'initiative 'AWRACH'. Cette initiative vise à réduire le taux de chômage au Maroc, en particulier dans les zones rurales. Dans ce cadre, l'association joue le rôle de recruteur pour sélectionner les bénéficiaires éligibles à l'initiative. Ce recrutement, limité dans le temps, permet t aux personnes de s'inscrire à la caisse de sécurité sociale. Cependant, l'association souligne que les bénéficiaires n'ont pas encore reçu leurs indemnités (voir section Défis). Le projet 'AWRACH' constitue le projet principal de l'AAPDR. En ce qui concerne les projets secondaires, l'association a mentionné le projet 'Gardien de la forêt', dans lequel les bénéficiaires reçoivent une bourse mensuelle de 2 900 DH. De plus, le projet 'Olivier', réalisé en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, vise à promouvoir l'activité oléicole dans la commune de Bni Selmane. Un autre projet, intitulé 'Pré-scolaire', impliquait le recrutement d'enseignantes, mais a été interrompu en raison de contraintes financières. Enfin, l'association mène également des projets indépendants, tels que des caravanes médicales et des campagnes de vaccination.

« En ce qui concerne les projets sur lesquels l'association travaille, il y a le projet "AWRACH", en partenariat avec le conseil provincial et la commune territoriale. "AWRACH" est un projet d'État, et pour nous, nous ne faisons que le recrutement, c'est tout. Le reste, c'est le conseil provincial qui paie, principalement. Voilà ce qu'est "AWRACH", rien de plus. Nous avons aussi un projet de surveillance des forêts, mais ce n'est pas dans le cadre de "AWRACH". Pour la surveillance des forêts, nous avons neuf personnes en partenariat avec la commune et le conseil provincial. Ils reçoivent un salaire de 2600 dirhams par mois, mais pour être honnête, nous n'avons pas encore commencé à les payer, mais ils vont envoyer l'argent, et ils seront payés. C'est le seul projet que nous avons, et ce n'est pas vraiment un projet de développement »

Le projet principal cité par l'association AWG est l'aménagement des sanitaires dans les écoles publiques. Ce projet a commencé avec la construction de trois toilettes dans une école publique

de la commune de Laghdir. Partant de zéro, l'association a initié ce projet en creusant un puits, en aménageant des citernes, et en installant des sanitaires. Ce travail autonome de l'association s'est ensuite étendu à d'autres zones rurales de la province de Chefchaouen.

En plus de l'amélioration des infrastructures sanitaires scolaires, l'association a également mis en place des projets d'assainissement pour la population et d'accès à l'eau potable, notamment en creusant des puits près des mosquées et en construisant des mosquées. Ces initiatives ont été qualifiées par l'association elle-même de "durables", soulignant leur importance pour le développement à long terme des communautés locales.

Parallèlement aux projets d'infrastructure, l'association s'engage également dans le domaine éducatif. Elle a notamment organisé l'achat de cartables pour les élèves, ainsi que des activités parascolaires et des tournois de football, contribuant ainsi à l'épanouissement des jeunes dans ces régions rurales. Ces efforts montrent une approche holistique du développement, intégrant à la fois des besoins matériels immédiats et des initiatives visant à enrichir la vie sociale et éducative des communautés.

« Alors, notre objectif était de créer des aménagements au niveau des écoles en milieu rural. Vous savez, la plupart des écoles situées en milieu rural n'ont ni toilettes ni accès à l'eau. Donc, le projet consistait à creuser un puits, à trouver de l'eau et à alimenter les sanitaires des écoles, notamment en installant des robinets pour l'eau potable et pour l'utilisation des toilettes. C'était l'objectif du projet le plus important que nous avons élaboré avec les écoles en milieu rural. Cette initiative a eu un impact positif sur la vie et la poursuite des études, car comme vous le savez, les toilettes et les sanitaires en milieu rural sont très importants. Avant, ils n'avaient rien, ni eau ni toilettes. Maintenant, la vie a changé et les élèves peuvent continuer à étudier sans problème, ainsi que les professeurs, qui sont tous très contents de cette initiative »

4.4 Méthodologie de travail

La méthodologie de travail de l'AAPDR est fondamentalement « état-centrée ». Cette approche implique que l'association agit principalement comme un intermédiaire entre l'État et la communauté rurale. L'association ne mène pas d'études préliminaires pour concevoir des projets de manière autonome. Au lieu de cela, elle se positionne comme un relai qui facilite l'exécution de projets initiés et financés par l'État.

La méthodologie de l'AAPDR se décompose en plusieurs étapes clés : Les projets sont généralement lancés par la commune avec le soutien de l'État. Ces projets peuvent inclure des initiatives telles que les programmes AWRACH ou les gardiens de la forêt. L'État définit les priorités et les objectifs, et la commune joue un rôle crucial dans la mise en place initiale. Une fois le projet défini, l'association est chargée de recruter les bénéficiaires. Ce recrutement est souvent réalisé en fonction de la proximité de l'association avec la communauté rurale, permettant une meilleure sélection des personnes qui profiteront du projet. L'exécution des projets se fait sous la supervision de l'association. Cependant, ces projets sont souvent de courte durée et peuvent être interrompus en cas de retrait de financement. La méthodologie de l'association ne prévoit pas un suivi approfondi des projets une fois qu'ils sont en cours.

La méthodologie de l'AAPDR révèle des failles importantes liées à la dépendance au financement étatique. Par exemple, le projet d'enseignement préscolaire lancé en partenariat avec la commune est un cas illustratif. Bien que ce projet ait été soutenu par l'État et ait bénéficié d'une grande reconnaissance, l'arrêt du financement par la commune a conduit à l'interruption du projet, laissant les bénéficiaires sans soutien.

Bien que le centrage sur les projets sponsorisés par l'état est les principaux en terme de transmissions des besoins de la population, l'association joue un rôle crucial dans la transmission des besoins de la population aux autorités communales. Elle observe les problèmes locaux, compile les demandes et les transmet aux responsables :

« On observe les besoins et on fait des demandes aux responsables, en particulier à la commune territoriale qui est proche de nous. »

La gestion des attentes est une partie intégrante de la méthodologie de l'association. Les réponses des autorités ne sont pas toujours favorables, et l'association doit gérer cette incertitude :

« Nous jouons notre rôle essentiel, qui est d'écrire à la commune, et elle nous répond, parfois positivement, parfois négativement. »

Par exemple, des problèmes tels que des routes coupées sont signalés à la commune, mais la réponse peut varier en efficacité.

L'évaluation du succès des projets se fait principalement en fonction de la validation des autorités. Les projets sont jugés sur leur visibilité et leur impact direct. Les projets simples, comme les peintures communautaires, sont souvent considérés comme des succès évidents :

« Nous ne prétendons pas être des porteurs de projets exceptionnels, mais c'est clair et visible, comme la peinture, c'est évident. »

Malgré la dépendance au financement étatique, l'association a mené certains projets indépendants avec le soutien de la population. Ces projets incluent des campagnes médicales et de vaccination, où l'association a couvert les frais de carburant. Cependant, le soutien de la commune n'a pas toujours été continu. Par exemple, l'association a reçu une subvention ponctuelle de 5 000 dirhams, mais la commune a conservé le matériel acheté, limitant ainsi la capacité de l'association à poursuivre certains projets.

La principale limitation de la méthodologie de l'AAPDR est la dépendance au financement public, qui peut entraîner l'arrêt des projets en cas de retrait de financement. Cette dépendance compromet la durabilité des projets et laisse les bénéficiaires dans une situation précaire. L'association ne mène pas de projets purement associatifs autonomes. Elle est souvent contrainte de travailler en fonction des directives et financements fournis par les autorités, ce qui limite son autonomie et sa capacité à initier des projets en dehors du cadre étatique.

En conclusion, la méthodologie de l'AAPDR se concentre sur la facilitation de projets initiés par l'État et la commune, avec une forte dépendance au financement public. Bien que cette approche permette une mise en œuvre rapide des projets, elle présente des défis importants en termes de durabilité et d'indépendance. La gestion des attentes et le suivi limité des projets sont des aspects critiques de cette méthodologie.

La méthodologie de travail d'AWG, axée sur le développement rural, se concentre principalement sur les besoins de la population. AWG se positionne comme un acteur clé dans le développement rural, affirmant l'importance de son rôle :

« Notre rôle est très, très important, comme les autres acteurs... notre association fait un travail très important au niveau du développement rural ».

En partenariat avec le ministère de l'Éducation, AWG s'efforce de réaliser des objectifs essentiels, se percevant comme indispensable pour le progrès des zones rurales :

« notre action a été magnifique et très bénéfique pour les élèves du monde rural ».

La satisfaction du ministère à l'égard des aménagements réalisés renforce l'impact positif d'AWG :

« Selon eux, ils sont très satisfaits par la création de ces aménagements ».

L'approche méthodologique d'AWG commence par une évaluation approfondie des besoins de la population. L'association réalise d'abord une enquête de terrain pour identifier les besoins spécifiques dans un secteur donné, puis procède à une étude de projet pour définir le budget nécessaire, souvent en collaboration avec d'autres associations :

« on a consulté une autre association ».

Ce processus permet à AWG de lancer des projets ciblés, comme la construction de puits et de citernes. Par exemple, le premier projet a consisté en l'installation de trois toilettes dans une école, avec une expansion progressive vers d'autres établissements. Cette approche a suscité

une forte satisfaction parmi les bénéficiaires, renforçant la réputation d'AWG et entraînant d'autres demandes d'assistance :

« On a fait une expérience avec trois toilettes, et après, la réaction de tout le monde a été très positive. Nous avons continué avec d'autres projets, et maintenant, chaque année, nous faisons une visite pour assurer la continuité et la maintenance ».

AWG adopte une méthodologie de travail rigoureuse et systématique. Elle accorde une attention particulière à la durabilité des projets, en veillant à ce qu'ils apportent des bénéfices à long terme aux communautés. Grâce à une approche intégrée qui inclut des études de terrain, des consultations, et un suivi rigoureux, l'association s'assure que ses projets ont un impact durable et positif sur les populations rurales.

« Normalement, nous avons commencé par un petit projet basé sur une recherche effectuée avec l'équipe de bureau. Chaque association travaille dans le développement à sa manière : certaines achètent des livres, d'autres organisent des tournois de foot ou des activités parascolaires comme des spectacles de clowns. Cependant, nous, nous cherchons à faire des choses durables.

Les fêtes et les activités passent très vite, mais nous avons réfléchi à ce qui manquait à cette école. Suite à des discussions avec les habitants du douar et les professeurs, nous avons identifié un manque total de toilettes et d'installations sanitaires. Ils nous ont demandé si nous pouvions faire quelque chose à ce sujet.

Nous avons donc consulté une autre association et réalisé une étude technique pour estimer le coût de la construction d'un château d'eau et des citernes nécessaires pour l'approvisionnement en eau des toilettes. Nous avons commencé par une expérience en construisant trois toilettes : une pour les garçons, une pour les filles, et une pour les professeurs, car même les enseignants n'avaient pas de toilettes. Nous avons réalisé cette première expérience avec un budget d'environ 60 000 dirhams »

4.5 Financement des projets

L'analyse des modèles de financement utilisés par l'Association AADPR révèle deux approches distinctes pour soutenir ses projets de développement rural, chacune avec ses avantages et ses défis.

Le premier modèle repose sur le financement public, impliquant des subventions de la part des autorités locales, comme la commune et l'État. Ce modèle a permis à l'association de lancer des projets importants, tels que les campagnes médicales, les campagnes de vaccination, et des initiatives d'éducation préscolaire. Cependant, ce soutien financier est parfois interrompu en cas de crise, ce qui peut compromettre la continuité des projets. Par exemple, la subvention pour les campagnes médicales et de vaccination a été stoppée en raison d'une crise, ce qui a entraîné des difficultés pour maintenir ces initiatives essentielles. Ce modèle démontre les limites de la dépendance exclusive aux fonds publics pour le développement rural, mettant en évidence les défis liés à la pérennité et à la stabilité financière des projets.

Le second modèle est un financement participatif, où l'association couvre une partie significative des coûts opérationnels et des frais liés aux projets. Pour les campagnes médicales et de vaccination, l'association a assumé les coûts d'achat de matériel, de carburant, et d'autres dépenses. Cette approche montre l'autonomie et l'engagement direct de l'association envers les besoins des communautés rurales, tout en réduisant la dépendance vis-à-vis des fonds publics. Cependant, ce modèle participatif nécessite une gestion rigoureuse des ressources et un engagement soutenu de la part des bénévoles et des partenaires locaux.

Dans le contexte du développement rural, ces deux modèles de financement mettent en évidence des aspects clés de la durabilité et de la résilience des projets. Le financement public, bien qu'indispensable pour initier des projets, peut limiter leur impact à long terme en raison de la dépendance aux subventions qui peuvent fluctuer. En revanche, le financement participatif

permet une plus grande autonomie et une réponse directe aux besoins des communautés, mais nécessite un engagement constant et une gestion efficace des ressources.

En conclusion, l'Association AADPR utilise une combinaison de modèles de financement pour soutenir ses projets de développement rural. Pour garantir la continuité et la durabilité de ses initiatives, il est crucial de trouver un équilibre entre les avantages du soutien public et les exigences d'une gestion autonome des ressources. L'efficacité future des projets dépendra de la capacité de l'association à naviguer entre ces deux approches tout en répondant aux besoins évolutifs des communautés rurales.

Ce problème de financement inégal, intermittent et problématique de l'État a été souligné par Dominique Sérant dans sa critique intitulée La gouvernance des associations professionnelles au Maroc. En effet, l'État joue un rôle crucial dans la limitation des projets et du financement associatif. La relation entre l'État et les associations a été définie comme « le résultat d'actions opportunistes plutôt que d'actions basées sur une vision stratégique partagée ». Cette définition, datant d'au moins 2004, reste d'actualité dans le modèle étudié. Les financements reçus par l'association sont en effet des opportunités rares, offertes par la commune ou d'autres autorités, et non des financements continus ou des projets à long terme.

L'analyse des modes de financement de l'association AWG révèle une approche variée et structurée pour sécuriser les fonds nécessaires à ses projets, avec une forte orientation vers l'amélioration continue, la transparence et la collaboration locale.

L'association AWG investit dans la formation continue pour améliorer sa capacité associative. Comme mentionné,

"notre association participe à chaque fois à des formations soit à la ville soit à distance soit par conférence pour améliorer notre capacité associative."

En se formant et en établissant des contacts avec divers acteurs locaux et régionaux, l'association renforce ses compétences et son réseau, ce qui améliore son efficacité dans la gestion des projets et la mobilisation des fonds. Ce développement des compétences est crucial pour la gestion efficace des projets et la mise en place de partenariats fructueux.

Pour accroître sa visibilité et attirer des donateurs, AWG utilise activement les médias sociaux. L'association partage ses activités et projets sur des plateformes comme Facebook et WhatsApp, avec des déclarations telles que :

"Nous avons des pages Facebook et WhatsApp, et à chaque fois, nous partageons nos activités, surtout sur Facebook avec notre association."

Cette stratégie de communication permet de montrer les progrès réalisés, de renforcer la confiance des donateurs et d'attirer l'attention sur les projets en cours. En diffusant des informations régulièrement, AWG vise à démontrer la transparence et à maintenir l'intérêt des parties prenantes.

Les conventions et partenariats avec d'autres associations et acteurs locaux sont également essentiels pour le financement des projets d'AWG. Comme le souligne le témoignage :

"Concernant qui les personnes aident à qui fait des dons sont en fait des conventions avec d'autres associations dans la ville, à savoir la ville de Casablanca, et on fait un contrat."

Ces partenariats permettent à AWG de sécuriser des dons et d'assurer un suivi rigoureux des projets jusqu'à leur achèvement. Les conventions formalisent ces engagements, assurant une coordination efficace et un soutien constant.

L'association engage également des démarches actives auprès des sociétés privées et d'autres associations, tant au niveau national qu'international. Le témoignage suivant illustre cette approche

"J'ai fait des interventions à des sociétés privées, à d'autres associations, soit à l'étranger, soit j'ai montré mon projet et j'ai convaincu les autres pour attirer leur attention pour nous donner des dons."

En utilisant des présentations, des photos, des vidéos et des témoignages, AWG parvient à convaincre les donateurs potentiels de soutenir ses projets. Ce processus aide à attirer des fonds supplémentaires et à mobiliser un soutien important pour les initiatives de l'association.

Un aspect important du financement d'AWG est le suivi des projets et l'engagement des donateurs. L'association adopte une approche transparente en permettant aux donateurs de voir les résultats de leur contribution.

"En fin de compte, les gens qui donnent de l'argent viennent visiter les lieux, démarrent les projets, et après qu'ils finissent, ils voient la satisfaction des habitants, et ça fait un impact positif pour les gens qui donnent de l'argent."

Ce suivi permet aux donateurs de constater directement l'impact de leurs contributions, renforçant ainsi leur confiance et leur engagement envers l'association.

En résumé, l'association AWG adopte une approche multifacette pour financer ses projets, combinant la formation continue, l'utilisation des médias sociaux pour la visibilité, des partenariats locaux, des démarches actives auprès des sociétés privées et une gestion transparente des fonds. Ces stratégies permettent à l'association de mobiliser des ressources, de renforcer la confiance des donateurs et d'assurer l'impact de ses projets, malgré les défis liés aux financements publics et aux subventions.

Dans l'étude de Lahssan Bekkari (2016), le financement des associations est examiné à travers une approche analytique, mettant en lumière les différentes sources de financement, telles que les subventions publiques, les dons privés et les partenariats avec des entreprises. Bekkari (2016) souligne que la diversification des sources de financement est essentielle pour assurer la pérennité des associations. Il insiste également sur l'importance de la transparence et de la bonne gestion des ressources financières, ce qui peut renforcer la confiance des donateurs et des partenaires. De son côté, notre étude adopte une perspective plus centrée sur les défis auxquels font face les associations en matière de financement. Elle évoque les difficultés croissantes d'accès aux fonds publics et la concurrence accrue entre les associations pour obtenir des financements privés.

4.6 Effet sur la qualité de vie de la population rurale

L'analyse de la satisfaction des bénéficiaires des projets de l'Association AAPDR met en lumière plusieurs aspects clés qui influencent leur niveau de contentement, révélant à la fois des réussites et des défis importants. Le projet de crèche et d'éducation préscolaire, soutenu par une subvention de l'État, a initialement apporté des bénéfices notables lorsque les fonds étaient disponibles. Toutefois, les retards dans les paiements ont eu des répercussions graves. Comme le souligne le témoignage :

« Nous avons également travaillé sur ce projet, et l'État nous a donné une subvention pour cela. Chaque mois, nous payons les enseignants avec cette subvention, mais maintenant nous avons des retards dans les paiements, ce qui rend les choses difficiles avec les enseignants, et nous n'avons plus de nouveaux projets. »

Cette interruption du soutien financier a directement impacté les bénéficiaires, en particulier les enfants et leurs familles, qui ont perdu l'accès à une éducation préscolaire essentielle. Cette situation démontre que les projets financés par l'État peuvent avoir un impact négatif sur la satisfaction des bénéficiaires lorsque les financements sont interrompus ou insuffisants, entraînant une perte de services cruciaux.

En revanche, le projet d'olivier, réalisé en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture, a été couronné de succès. Les sorties liées à ce projet ont permis d'améliorer les cultures et les revenus des bénéficiaires. Comme le mentionne le témoignage :

« Nous avons réalisé un projet d'olivier avec le ministère de l'Agriculture, et ce projet a réussi. Nous avons réussi deux sorties liées à l'olivier, et heureusement, elles ont été couronnées de succès. Maintenant, les gens en bénéficient. »

Cette réussite a engendré une satisfaction élevée parmi les membres de la communauté impliqués, grâce aux améliorations concrètes apportées à leurs conditions de vie. Ce succès souligne l'impact positif des projets bien financés et bien gérés sur la satisfaction des bénéficiaires. Le projet de surveillance des forêts, bien qu'encore en cours, présente également un aspect positif grâce à la collaboration avec la commune et le conseil provincial. Les bénéficiaires attendent les résultats avec espoir. Le témoignage indique :

« Nous avons aussi un projet de surveillance des forêts, mais ce n'est pas dans le cadre de 'Orash'. Pour la surveillance des forêts, nous avons neuf personnes en partenariat avec la commune et le conseil provincial. Ils reçoivent un salaire de 2600 dirhams par mois, mais pour être honnête, nous n'avons pas encore commencé à les payer, mais ils vont envoyer l'argent, et ils seront payés. »

La perspective d'une gestion améliorée des ressources forestières contribue à une satisfaction anticipée. Cependant, plusieurs défis influencent la satisfaction des bénéficiaires. Les retards dans le paiement des salaires pour le projet de crèche ont eu des répercussions négatives sur la motivation des enseignants et sur la qualité de l'éducation fournie, comme l'indique le témoignage

« Nous avons travaillé avec des personnes qui, malheureusement, ne sont engagées que pour quatre à six mois, au maximum, et on les a déclarés à la CNSS, mais ils ne bénéficient pas vraiment des avantages ou des compensations associées. En résumé, les problèmes persistent et rendent les choses très compliquées. »

Cette situation a conduit à l'arrêt du projet, privant les bénéficiaires d'un service crucial. Les projets sponsorisés par l'État, tels que celui de la crèche, ont montré des effets négatifs significatifs sur la satisfaction des bénéficiaires en raison des interruptions de financement. Cette instabilité financière a entraîné des interruptions de service et des difficultés pour les bénéficiaires, soulignant l'importance de la stabilité et de la fiabilité dans les financements publics pour maintenir un niveau élevé de satisfaction.

En conclusion, la satisfaction des bénéficiaires des projets de l'Association AAPDR est influencée par les réussites tangibles, comme celles des projets agricoles, et par les défis rencontrés, tels que les interruptions de financement et les problèmes de gestion des ressources humaines. Les projets financés par l'État ont montré des effets négatifs sur la satisfaction en raison des interruptions de financement.

L'analyse de la satisfaction des bénéficiaires des projets de l'Association AWG révèle une appréciation marquée pour les initiatives visant à améliorer les infrastructures essentielles dans les zones rurales, particulièrement en ce qui concerne l'approvisionnement en eau potable et la construction de toilettes dans les écoles.

Les projets relatifs à l'approvisionnement en eau potable et à la construction de toilettes ont rencontré un fort succès auprès des bénéficiaires. Selon les retours, les élèves et les habitants des zones rurales expriment une grande satisfaction :

« Selon eux, ils sont très satisfaits par la création de ces aménagements, à savoir l'eau potable et l'aménagement des toilettes. »

Ces infrastructures ont considérablement amélioré les conditions dans les écoles, qui, lors de leur construction initiale, n'avaient pas été dotées de telles installations. La réaction positive s'étend à tous les acteurs impliqués, des parents aux responsables locaux :

« La réaction de tout le monde, même les habitants, les parents, la direction générale, et même la province, a été très positive après la première expérience. »

Les succès répétés de ces projets sont également notables. L'association AWG a réalisé plusieurs projets similaires, avec des visites régulières pour assurer la continuité et la maintenance.

« Nous avons fait un, deux, trois, quatre, cinq projets, et chaque fois, nous faisons des visites pour assurer la continuité et la maintenance, afin que ces projets durent longtemps. »

Cette approche garantit que les bénéfices des projets sont durables, et la demande continue pour de tels projets dans d'autres régions témoigne de leur valeur. Cependant, des défis subsistent, notamment en ce qui concerne la communication et la gestion dans les zones rurales. Ces difficultés ne freinent pas la reconnaissance des efforts de l'association. Les bénéficiaires apprécient le travail de l'association, malgré les obstacles rencontrés :

« En fin de compte, les gens nous félicitent et nous encouragent pour notre travail que d'autres administrations n'ont pas pu faire. »

Comparativement à d'autres activités de l'association, telles que les visites médicales et les tournois de football, les projets d'infrastructure liés à l'eau potable et aux toilettes sont perçus comme les plus significatifs et impactant. La satisfaction élevée des bénéficiaires et la demande continue pour ces projets renforcent leur importance et montrent que l'association répond efficacement aux besoins locaux.

En conclusion, les projets d'infrastructure d'AWG, en particulier ceux concernant l'approvisionnement en eau potable et la construction de toilettes, ont eu un impact positif significatif sur les bénéficiaires des zones rurales. Malgré les défis associés à la gestion des projets en milieu rural, les retours positifs des bénéficiaires soulignent l'efficacité de l'association dans la réponse aux besoins des communautés locales et la valeur de ses initiatives. Dans son étude, Bekkari (2016) met en lumière l'impact des infrastructures de base, telles que l'accès à l'eau potable et à l'électricité, sur la qualité de vie. Il souligne que l'amélioration de ces infrastructures entraîne une réduction des maladies liées à l'eau et favorise le développement économique local, ce qui contribue à une vie plus saine et plus prospère pour les habitants des zones rurales.

D'un autre côté, notre étude se concentre davantage sur les dimensions sociales et culturelles de la qualité de vie. Elle explore comment la participation communautaire et l'accès à l'éducation influencent le bien-être des populations rurales. Notre étude note que l'engagement des femmes dans des activités communautaires et leur accès à l'éducation sont des facteurs cruciaux qui améliorent non seulement leur statut social, mais également celui de leurs familles, entraînant des changements positifs au sein de la communauté dans son ensemble.

Alors que Bekkari (2016) se concentre sur les aspects matériels et infrastructurels qui affectent directement la qualité de vie, Notre étude aborde la question sous un angle plus social et participatif. Ces deux approches, bien que différentes, soulignent l'importance d'une approche multidimensionnelle pour comprendre et améliorer la qualité de vie des populations rurales.

4.7 Nature de la relation association-autorité, frein ou catalyseur du développement rural

L'association AADPR décrit sa relation avec la commune comme étant globalement bonne, malgré certains défis notables. Bien que la commune ne fournisse pas de soutien financier direct à l'association, elle maintient un lien institutionnel en impliquant AADPR dans diverses activités communales. Ce lien se manifeste par des invitations à participer à des réunions et à des initiatives locales, renforçant ainsi une forme de soutien moral et symbolique, même en l'absence de ressources matérielles.

"Ah, en ce qui concerne notre relation avec la commune, honnêtement, je peux dire que la relation est bonne, nous n'avons pas de problème avec eux."

Cette ouverture reflète un sentiment général de satisfaction dans les interactions entre l'association et la commune, soulignant une relation perçue comme positive sur le plan personnel. Cependant, malgré cette apparente harmonie, une analyse plus approfondie révèle des tensions sous-jacentes, notamment en ce qui concerne le soutien matériel. L'association, qui

joue un rôle crucial dans le développement rural, exprime une frustration croissante face à l'absence de soutien financier concret de la part des autorités locales.

"La commune ne nous accorde aucun soutien, et honnêtement, nous ne savons plus quoi faire."

Cette déclaration met en évidence un déséquilibre entre les attentes de l'association et les ressources mises à disposition par la commune. Bien que les relations institutionnelles soient maintenues et que l'association soit régulièrement invitée à participer à des initiatives communautaires, ces interactions ne se traduisent pas par le soutien financier nécessaire pour mener à bien des projets de développement rural. L'association souligne ici le manque de ressources essentielles, malgré ses efforts pour améliorer les conditions de vie dans les zones rurales.

"Nous comprenons qu'ils ont des difficultés, mais malgré nos demandes de soutien, nous n'avons rien reçu."

Cette citation montre une certaine compréhension des contraintes auxquelles la commune fait face, mais elle souligne également la déception de l'association qui, malgré les promesses et les demandes répétées, n'a pas reçu l'aide financière attendue. La relation est donc principalement immatérielle, avec un soutien moral et symbolique de la part des autorités locales, mais sans l'accompagnement matériel indispensable pour avoir un impact réel sur le développement rural.

"Ils nous appellent parfois pour participer à leurs réunions, comme pour le plan d'action de la commune."

Ces invitations à participer aux réunions communales montrent que l'association est reconnue et intégrée dans les processus décisionnels locaux. Cependant, cette reconnaissance reste symbolique, car elle n'est pas accompagnée des ressources nécessaires pour mettre en œuvre des initiatives de développement rural efficaces.

De plus, l'INDH, gérée principalement par la commune en raison de la situation économique difficile de cette dernière, semble également éloignée des activités de l'association. AADPR, bien qu'exclue des projets financés par l'INDH, a réussi à réaliser des initiatives importantes comme des projets d'olivier en collaboration avec le ministère de l'Agriculture dans le cadre du Plan Maroc Vert. Ces projets, bien que couronnés de succès, mettent en évidence la capacité de l'association à contribuer au développement rural, même en l'absence de soutien direct de la commune.

"Franchement, l'INDH leur donne une somme de 60 000 000 chaque année pour travailler avec, et c'est tout. Ils l'ajustent de temps en temps, mais en ce qui nous concerne, nous n'avons rien fait avec eux, rien du tout."

En somme, bien que la relation entre l'association et la commune soit qualifiée de "bonne," elle reste marquée par une absence de soutien financier tangible. Ce manque de soutien limite la capacité de l'association à réaliser ses projets, freinant ainsi le développement rural dans les zones qu'elle sert. Cette situation reflète une dynamique où la commune offre un soutien moral et institutionnel, mais ne parvient pas à répondre aux besoins matériels de l'association, créant ainsi une relation asymétrique et insatisfaisante pour les acteurs du développement rural. Malgré ces contraintes, AADPR parvient à mener des projets significatifs, démontrant son engagement et sa résilience dans un environnement où le soutien des autorités reste insuffisant pour répondre aux besoins locaux.

L'association AWG est confrontée à des obstacles significatifs dans ses relations avec les autorités locales, qui perçoivent l'association non pas comme un partenaire de développement, mais comme une menace potentielle à leurs propres intérêts politiques. Cette perception biaisée impacte sévèrement la capacité de l'association à mener à bien ses projets.

Les autorités locales, telles que les communes, les provinces, et d'autres administrations, voient souvent les initiatives associatives comme des actions politiques déguisées. Un membre de l'association exprime clairement ce sentiment :

"Les collectivités ou les administrations ne croient pas beaucoup au travail associatif parce qu'elles associent chaque action associative à une action politique visant à faire de la publicité pour un projet politique."

Cette vision entraîne une réticence à soutenir les initiatives de l'association, en raison de la crainte que ces projets ne servent à promouvoir des agendas politiques alternatifs ou à critiquer les autorités en place. Cette perception politique négative se traduit par une absence de soutien financier et administratif. Les demandes d'aide de l'association sont souvent ignorées ou traitées de manière superficielle. Un représentant de l'association déclare

"À chaque fois que je fais des demandes, je me demande pourquoi les établissements de l'État ne réalisent pas ce type de projet, car les gens souffrent, les élèves aussi,"

Cette déclaration reflète une frustration profonde face à une indifférence apparente des autorités, qui semblent plus préoccupées par des considérations politiques que par les besoins réels de la communauté. Les obstacles administratifs rencontrés par AWG sont également exacerbés par des pratiques politiques restrictives. Les autorités imposent des taxes élevées pour obtenir les documents nécessaires à la mise en œuvre des projets.

"Quand on demande les documents nécessaires, on se retrouve avec des taxes exorbitantes, parfois allant jusqu'à 2000 DH," explique un membre de l'association.

Ces frais peuvent être perçus comme une forme de barrière administrative délibérée, visant à décourager les initiatives qui pourraient mettre en lumière des insuffisances ou des critiques à l'encontre des autorités en place.

La communication entre AWG et les autorités est caractérisée par une superficialité qui traduit une volonté de ne pas engager de véritables discussions ou collaborations. Les autorités utilisent des réponses évasives telles que "envoyez par WhatsApp," pour éviter de traiter sérieusement les demandes. Cette approche non seulement déprécie l'importance des projets soumis, mais renforce également le sentiment d'inefficacité et de frustration parmi les membres de l'association.

Les méthodes administratives des autorités sont souvent décrites comme archaïques et déconnectées des réalités actuelles.

"Le travail reste basé sur des anciennes méthodes de copier-coller, il n'y a pas de créativité ou d'échanges," déclare un représentant.

Cette inertie est interprétée comme un reflet de la réticence des autorités à embrasser des approches nouvelles qui pourraient mettre en question le statu quo politique ou critiquer les performances des décideurs. Le manque de soutien financier des conseils régionaux, en particulier, est une manifestation directe de cette dynamique politique.

"Les conseils régionaux ont arrêté de donner des dons aux associations, c'est une décision gouvernementale," note un membre de l'association.

Cette décision, perçue comme une stratégie politique, limite gravement la capacité d'AWG à mener à bien ses projets, aggravant les défis rencontrés dans le développement local. Pour surmonter ces défis, il est impératif de réévaluer la relation entre les autorités et AWG. Une véritable volonté politique est nécessaire pour soutenir les initiatives communautaires, lever les obstacles administratifs, et favoriser un dialogue constructif.

"Il faut voir l'objectif, pas les engrenages," souligne un membre

Appelant à un changement de mentalité pour permettre un développement harmonieux et durable à l'échelle locale et nationale. Une telle approche pourrait contribuer à transformer la perception politique des initiatives associatives et à établir une collaboration plus productive et respectueuse des besoins communautaires.

Dans l'étude de Bekkari (2016), la relation est perçue comme souvent conflictuelle, où les associations rencontrent des résistances de la part des autorités locales. Bekkari (2016) souligne que les structures bureaucratiques peuvent freiner l'initiative des associations, rendant difficile la mise en œuvre de projets de développement. Les lourdeurs administratives et un manque de

collaboration entre les deux entités entravent souvent l'innovation et la durabilité des interventions associatives.

5 Conclusion

Cette étude a exploré deux modèles distincts d'associations engagées dans le développement rural, l'AAPDR et l'AWG, chacune incarne des approches différentes pour répondre aux besoins des communautés locales, illustrant à la fois les opportunités et les défis liés à leurs modèles opérationnels respectifs.

L'AAPDR adopte une approche fortement alignée avec les autorités étatiques, fonctionnant essentiellement comme un bras opérationnel de l'État dans la région de Beni Selman. Ce modèle d'association est crucial, car il permet la mise en œuvre de projets publics qui, sans cette coopération étroite, n'auraient probablement pas vu le jour. Cependant, cette dépendance vis-à-vis de l'État expose l'AAPDR à des défis significatifs, notamment en matière de durabilité des projets. L'association, bien qu'entretenant de bonnes relations avec la commune et les autorités, se heurte à un manque de soutien matériel et financier, ainsi qu'à une reconnaissance insuffisante de son rôle, illustrée par l'absence d'invitations à participer à certaines activités administratives. Ce manque de soutien affaiblit la capacité de l'AAPDR à maintenir et à développer ses initiatives, mettant en lumière la fragilité d'un modèle associatif trop centré sur l'État.

En revanche, l'AWG se distingue par une orientation axée sur les besoins de la population locale, avec un financement principalement assuré par des sources privées, y compris des fonds étrangers. Cette indépendance financière permet à l'AWG de mettre en œuvre des projets durables et structurants, en adoptant une méthodologie rigoureuse qui répond directement aux aspirations de la communauté. Cependant, l'AWG doit faire face à des obstacles d'une autre nature. Les autorités locales, percevant ses actions comme politiquement motivées, freinent souvent son avancement, entravant ainsi l'impact potentiel de ses initiatives.

Ces deux exemples illustrent la complexité du développement rural au Maroc, où les associations jouent un rôle fondamental, mais évoluent dans des contextes institutionnels et politiques variés. D'une part, l'AAPDR montre l'importance d'une collaboration étroite avec l'État pour la mise en œuvre de projets, mais aussi les risques d'une dépendance excessive qui peut limiter l'autonomie et la durabilité des actions entreprises. D'autre part, l'AWG démontre qu'une association peut réussir à mobiliser des ressources et à réaliser des projets significatifs sans le soutien direct de l'État, mais qu'elle doit alors surmonter des perceptions négatives qui peuvent entraver son travail.

Dans le cadre du développement rural, les associations se révèlent donc être des acteurs clés, capables de catalyser le progrès dans les zones rurales. Pour maximiser leur impact, il est essentiel de renforcer leur capacité d'action en leur fournissant des ressources adéquates et en facilitant un environnement où la gouvernance participative et l'économie solidaire peuvent prospérer. L'État, qui est parfois perçu comme un frein au lieu d'un catalyseur, pourrait jouer un rôle plus constructif en augmentant le financement des associations tout en garantissant un suivi démocratique et participatif. En favorisant une collaboration équilibrée et en soutenant les initiatives locales, l'État et les associations peuvent ensemble accélérer le développement des zones rurales, améliorant ainsi la qualité de vie des populations qui y résident.

Bien que cette recherche qualitative ait permis d'explorer en profondeur le rôle des associations dans le développement rural de la province de Chefchaouen, plusieurs limites se posent. Tout d'abord, le recours à un questionnaire à questions ouvertes, bien que pertinentes pour des réponses nuancées, peut entraîner des biais de réponse et ne pas capturer la diversité des perceptions à l'échelle de la population. Par ailleurs, l'analyse des données, bien qu'effectuée avec rigueur, ne permet pas de quantifier l'impact des projets associatifs sur la qualité de vie des populations rurales de manière objective. Ainsi, une étude quantitative serait essentielle

pour fournir des données mesurables et généralisables, afin d'évaluer de manière plus précise l'efficacité des interventions des associations et leur impact sur le développement territorial.

Références

- (1). Abhatoo. (2017). Rapport Annuel 2017 : Conseil Economique, Social et Environnemental. <http://www.abhatoo.net.ma/maalama-textuelle/developpement-durable/societe-durable/developpement-humain/rapports-et-indicateurs-du-developpement/rapports-et-indicateurs-du-developpement-durable/rapport-annuel-2017-conseil-economique-social-et-environnemental>
- (2). Abous, A., Azekkar, Y., El Hachloufi, M., & El Ouafa, K. (2024). Investissements régionaux et territoriaux au Maroc : Bilan et perspectives pour un développement équilibré. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 5(4), 196-209.
- (3). Achemrah, Y. (2021). L'échec des politiques sociales au Maroc. *Revue Internationale du Chercheur*, 2(3).
- (4). Allal, A. (2007). « Développement international » et « promotion de la démocratie » : à propos de la « gouvernance locale » au Maroc. *L'année du Maghreb*, (III), 275-296.
- (5). Baker, H. K., & Anderson, R. (2010). An overview of corporate governance. *Corporate governance: A synthesis of theory, research, and practice*, 3-17.
- (6). Baron, C., & Hattab-Christmann, M. (2005). Économie solidaire et nouvelles formes de gouvernance au Sud : Les associations de développement local au Maroc. *Revue internationale de l'économie sociale*, (295), 70-93.
- (7). BATAILLE, M. M. (2009). Développer les hommes par les compétences pour développer le volontariat, vers de nouvelles limites du volontariat (Doctoral dissertation, Université de Pau).
- (8). BATAILLE, M. M. (2009). Développer les hommes par les compétences pour développer le volontariat, vers de nouvelles limites du volontariat (Doctoral dissertation, Université de Pau).
- (9). Becker, G. S. (1974). A theory of social interactions. *Journal of political economy*, 82(6), 1063-1093.
- (10). Bekkari, L. (2016). Le rôle des acteurs associatifs entre acteur du développement local et auxiliaire des politiques publiques : étude de cas dans le Moyen Atlas. *Alternatives Rurales*, 4, 49-60.
- (11). Benidir, M. (2010). Leaders associatifs et élus locaux au Maroc : épreuves de face-à-face et controverses dans les arènes du développement. *Politique africaine*, (4), 87-104.
- (12). Botton, S. (2006). L'accès à l'eau et à l'électricité dans les pays en développement Comment penser la demande. *Iddri. Idées pour le débat*, (9), 125.
- (13). Bouquet, B. (2018). Les femmes dans le monde agricole : Centre d'études et de prospective, 2012. Synthèse. *Vie sociale*, 22(2), 151-155.
- (14). Chaoui, H. (2023). Les principes de l'organisation financière des régions au Maroc à la lumière des nouveautés de la régionalisation avancée. *African Scientific Journal*, 3(17), 755-771.
- (15). Courlet C., Hollard M. (2004), « Nouveaux modes de gouvernance et SPL au Maroc », dans Ferguène A. (2004), *Gouvernance locale et développement territorial : le cas des pays du Sud*, éd. L'Harmattan, Paris.
- (16). DE MIRAS, C. (2007). Initiative nationale pour le développement humain et économie solidaire au Maroc pour un accès élargi à l'eau et à l'assainissement. *Revue Tiers Monde*, (2), 357-377.

- (17). Delmon, J. (2010). Partenariats public-privé dans le secteur des infrastructures. Guide pratique à l'intention des décideurs publics, Banque mondiale.
- (18). El Aoufi, N., & Bensaïd, M. (2005). Chômage et employabilité des jeunes au Maroc. Cahiers de la stratégie de l'emploi, 6, 20-43.
- (19). EL BAKKARI, M. (2021). La participation des acteurs locaux au développement des communes territoriales d'Oueltana amont, province d'AZILAL (Maroc). Espace Géographique et Société Marocaine, (49).
- (20). El Fasskaoui, B. (2009). Fonctions, défis et enjeux de la gestion et du développement durables dans la Réserve de Biosphère de l'Arganeraie (Maroc). Études caribéennes, (12).
- (21). El Ghannouchi, I (2023) « La régionalisation avancée comme nouveau mode de gouvernance territoriale au Maroc : Étude analytique des défis et des opportunités », Revue Française d'Economie et de Gestion « Volume 4 : Numéro 9 » pp :19 – 35.
- (22). Eshuis, J., Klijn, E. H., & Braun, E. (2014). Marketing territorial et participation citoyenne : le branding, un moyen de faire face à la dimension émotionnelle de l'élaboration des politiques ? Revue internationale des sciences administratives, 80(1), 153-174.
- (23). Gruénais, M. É., & Guillermet, É. (2018). Décider d'accéder à des soins de santé au Maroc. À propos du "premier délai". Insaniyat/إنسانيات. Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales, (80-81), 71-89.
- (24). Kaf, Z., & Bouazza, A. (2021). Le rôle des associations dans le développement des territoires Ruraux : Cas du village de MBARKYENE de la commune de HAD Lbrachoua. International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics, 2(6), 294-311.
- (25). Kennett, P. (Ed.). (2008). Governance, globalization and public policy. Edward Elgar Publishing.
- (26). Lacroix, T. (2018). Migration marocaine, régionalisation avancée et développement local. Marocains de l'extérieur 2017, 115-130.
- (27). Loreda, A., & Merritt, H. (2019). Managing Diversity and Social Inclusion in a Telecom Project: Overcoming Cultural and Economic Barriers. In Diversity within Diversity Management: Types of Diversity in Organizations (pp. 153-174). Emerald Publishing Limited.
- (28). Manço, A., & Arara, R. (2018). Le bénévolat comme dispositif d'insertion à l'emploi des migrants : à quel prix?. Manço A. et Gatugu J.(sous le dir. de), Insertion des travailleurs migrants. Efficacité des dispositifs, Paris : L'Harmattan, 225-244.
- (29). Mejjati Alami, R. (2006). Femmes et marché du travail au Maroc. L'année du Maghreb, (1), 287-301.
- (30). Mounib, M., & Dinar, B. (2022). Transition Démographique au Maroc : Implications Économiques Demographic Transition in Morocco : Economic Implications. Proceedings of Engineering & Technology, 68, 238-248.
- (31). Olivier de Sardan, J. P., & Bierschenk, T. (1993). Les courtiers locaux du développement. Bulletin de l'APAD, (5).
- (32). Pirote, G. (2007). La notion de société civile. La Découverte.
- (33). Prouteau, L., Tabariés, M., & Tchernonog, V. (2008). L'âge des associations at-il une influence sur le profil sociodémographique de leurs dirigeants?. Economie et solidarités, 39(2), 75-88.
- (34). Quintal, M., & Trudelle, C. (2013). Maroc : Les associations locales dans la vallée du Ziz : Une nouvelle gouvernance territoriale. Économie rurale, (2), 39-53.
- (35). Radi, Y. (2023). L'accès aux soins de santé en milieu rural au Maroc : une étude de la gouvernance et de l'instrumentation de l'action publique dans le cadre de l'Initiative

- Nationale pour le Développement Humain (INDH) (Doctoral dissertation, Université Paris-Est), 27-40.
- (36). Valette, É., & Dugué, P. (2017). L'urbanisation, facteur de développement ou d'exclusion de l'agriculture familiale en périphérie des villes: Le cas de la ville de Meknès, Maroc. *VertigO-la revue électronique en sciences de l'environnement*, 17(1).
- (37). Vandecandelaere, E., Arfini, F., Belletti, G., Marescotti, A., Allaire, G., Cadilhon, J. J., & Wallet, F. (2009). *Territoires, produits et acteurs locaux: des liens de qualité. Guide pour promouvoir la qualité liée à l'origine et des indications géographiques durables*. FAO.